

Le huit Mai deux mille dix neuf, à 10 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'ESCANDOLIERES se sont réunis dans la salle de la Mairie sur convocation du trente Avril deux mille dix neuf et sous la Présidence de Monsieur Christian PALAYRET, Maire.

Etaient présents : Christian Palayret, Catherine Lievrouw, Christiane Lopez, Nathalie Depuille, Lionel Laporte, Jean-Claude Brugel, Alexandre Rouquette.

Absents excusés : Mathieu Pouget, Séverine Nologues, Elodie Seguy.

Absent : Alain Turlan.

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Lionel Laporte.

Approbation Procès Verbal de séance du 11 Avril 2019

Le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 Avril 2019 a été approuvé à l'unanimité.

DELIBÉRATION

DCM 20190508/01

Logement Maison AUSSIBAL - Fixation du loyer

Madame CANTALOUBE Fabienne et Monsieur GIROU Jacques ayant résiliés, au 30 Juin 2019, le contrat de location du logement de la maison AUSSIBAL, il conviendrait de remettre ce logement en location.

Monsieur le Maire propose une augmentation de 5 % du loyer appliqué depuis 2014.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- fixe à 470,00 € le loyer mensuel auquel se rajoute une somme de 23 € par mois de provision pour charges (entretien chaudière : 10,00 €, vidange de la fosse septique : 6,00 € et taxe enlèvement ordures ménagères : 7,00€)
- charge Monsieur le Maire d'entreprendre les diagnostics obligatoires à la location
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de location en fonction des conditions retenues.

DECISIONS

DCCM 20190508/01

Appel à la solidarité pour la restauration de Notre-Dame de Paris

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'appel aux dons de l'Association des Maires de France à toutes les communes pour participer à la restauration de Notre-Dame de Paris.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette contribution.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Aide Rénovation logement T4 ancien presbytère P.E.T.R.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'un dossier de demande de subvention a été déposé le 30 Avril 2019 auprès du P.E.T.R. Centre Ouest Aveyron pour le financement des travaux d'économies d'énergie via le dispositif des Certificats d'Economies d'Energies (CEE) au logement de l'ancien presbytère d'ESCANDOLIERES sur factures payées d'Août à Décembre 2018.

Assainissement Logements Ancien couvent/Gîte GANNAC

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, considérant que l'assainissement des deux logements de la Commune à l'ancien couvent et du gîte de Monsieur et Madame GANNAC (en vente) n'est pas conforme, qu'il y a lieu d'entreprendre les travaux d'un nouvel assainissement.

La participation du propriétaire du gîte sera calculée au prorata de 11 équivalents habitants, soit neuf pour les logements de la commune et deux pour le propriétaire du gîte ainsi qu'un loyer annuel pour l'utilisation de la fosse et du terrain.

Les propositions de travaux d'assainissement seront demandées pour une programmation en 2020.